

Villabé, le 22 juin 2017

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
(ARTICLE L 2121.7 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES)

Le Conseil Municipal de la Commune de VILLABE se réunira,
en séance publique,

LE VENDREDI 30 JUIN 2017 A 19H30
SALLE ROGER DUBOZ A VILLABE

L'ordre du jour sera le suivant :

1. Affaires générales

- a) Elections sénatoriales 2017
- b) Porter à connaissance : Décisions du Maire
- c) Approbation du PV du conseil municipal du 19 mai 2017
- d) Porter à connaissance : arrêté portant autorisation d'exploiter une installation classée à Corbeil-Essonnes.
- e) Modification de la dérogation dominicale

2. Urbanisme

- a) Avis sur enquête publique : projet NEXIMMO 50
- b) Approbation de la procédure de déclaration de projet valant mise en compatibilité du PLU pour l'île de Moulin Galant

3. Affaires culturelles

- a) Tarification des manifestations culturelles 2017/2018

4. Affaires scolaires

- a) Tarifs des dérogations scolaires

5. Motion

- a) Motion relative à l'organisation de la semaine scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires publiques de Villabé

6. Questions orales



Karl DIRAT

Maire de Villabé

Vice-président de la
C.A. Grand Paris Sud
Seine-Essonnes-Sénart